PRIX DE NOEL

7ème(P/ 3496), Classe 4 — 11/12/2022 16h00, LA MARTINIQUE

PLAT, 2.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON LEGER (2,8)
(3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)
ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 1 Forfait. 1 Supplémentaire. 8 Partants Définitifs.
Temps du 1er : 2.14.59 (Redk : 1. 4. 9)

COURSE A CONDITIONS
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans : 55 k. 4 ans et au-dessus : 56 k.** Surcharges accumulées : 1 k.1/2 par course gagnée cette année.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

Les Commissaires ont autorisé la jument HARRY'S PRINCESS à ne faire qu'untour montée au rond de présentation,son entraineur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé le hongre SAINT ROMAIN à être muni d'un bonnet assourdissant de co uleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ .Les Commissaires ont autorisé la pouliche J'AIME MA REINE à ne faire qu'un tour montée au rond d e présentation, son entraineur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Agissantd'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur un incident survenuen fin de par cours, dont a été victime la jument INDENIA arrêtée avant la ligne d'arrivée. Après examen du film de contrôle et audition du jockey Sophie CHUETTE, les Commissaires n'ont co nstaté aucune gêne des concurrents et aucune faute de la part du jockey entrainant la blessure d e la jument. Les Commissaires ont autorisé le vétérinaire de service à euthanisier la jument INDENIA, après a ccord du propriétaire, celle-ci les ayant informés d'une telle nécessité. La jument JENUFA a subi un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs

1	**JENUFA F.PS. 5 A.**	03	Par: HUNTER'S LIGHT et JEZLAY (LAYMAN)	(Corde:06)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/L.POMPIGNAN	S. JOUSSELIN	GABRIEL BON	59 kg	3.600	1.879	712		NNL	EARL HARAS DU LOGIS, J. INCE
2	**SAINT ROMAIN H.PS. 5 A.**	06	Par: RAJSAMAN et SANDOUVILLE (LOPE DE VEGA)	3/4 (Corde:08)		R.SAINTE-ROSE / A.DRAME	R. SAINTE ROSE	FABIEN LEFEBVRE	57,5kg	1.440	751	284		NNL	FRANKLIN FINANCE S.A.
3	**MISTER GRYSBI H.PS. 4 A.**	01	Par: STORMY RIVER et CAMPANACA (PRINCE KIRK)	7/4 (Corde:01)		JACQUES-OLIVIER IVALDI	JO. IVALDI	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	57,5kg (59 kg)	1.080	563	213		NNL	C. JOUANDOU,MME C. FERRER
4	**DADIDOM H.PS. 4 A.**	04	Par: MY RISK et ADDITION (NUMEROUS)	1.L (Corde:03)		DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	ANTHONY BERNARD	59 kg	720	375	142		NNL	MME M. JOMAIN,MME H. PETIT,MME E. PETIT
5	**HARRY'S PRINCESS F.PS. 5 A.**	05	Par: PRINCE GIBRALTAR et DON'T HURRY ME (HURRICANE RUN)	1.5 (Corde:05)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	STEPHANE BREUX	57,5kg	360	187	71		NNN	JF. GRIBOMONT
6	**AIR CHIEF AMOUR F.PS. 5 A.**	02	Par: AIR CHIEF MARSHAL et QUE JE T'AIME (DR FONG)	3.5 (Corde:07)		YOHAN MARIE	Y. MARIE	FRANCK TORRALBA	59 kg				S	NNN	JM. PLASSAN

7	**J'AIME MA REINE F.PS. 3 A.**	08	Par: RECORDER et TESTA MORA (MAJORIEN)	15L (Corde:02)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	CEDRIC REYNAUD	55 kg (53,5kg)			NNN	JL. LENOURY
AR	**INDENIA F.PS. 8 A.**	07	Par: BERTOLINI et ECHAPPEE BELLE (CAPE CROSS)	(Corde:04)		GEORGES EMILE LANGERON	GE. LANGERON	MME SOPHIE CHUETTE	54,5kg (56 kg)			ONL	ECURIE JARLAN